



MARSEILLE / La Chambre Nationale des Propriétaires ouvre sa 4ème délégation régionale le 18 juin 2015

MARSEILLE / Historiquement implantée en Ile-de-France, la Chambre Nationale des Propriétaires se développe sur l'ensemble du territoire français en mettant en place des délégations régionales afin de se rapprocher au plus près de ses adhérents pour mieux les aider, les informer et les défendre.

Après la Normandie, Rhône-Alpes et la Côte d'Azur, la Provence est à l'honneur en ce mois de juin puisque la quatrième délégation à s'ouvrir est localisée à Marseille et à Aix-en-Provence. Elle a vocation à accueillir et conseiller les propriétaires, copropriétaires, syndicats bénévoles ou futurs acquéreurs immobiliers.

La Chambre Nationale des Propriétaires inaugure ainsi sa 4ème délégation régionale Marseille-Aix le jeudi 18 juin 2015 à 18h30 à l'Hôtel Intercontinental – Marseille Hôtel Dieu (1, place Daviel 13002 Marseille).

La proximité pour un meilleur conseil au service des adhérents

L'objectif de cette délégation est de répondre au plus près aux attentes des adhérents qui pourront bénéficier de consultations sur place auprès d'experts bénévoles (avocats, architecte, expert en immobilier...) et de tous les services proposés par la Chambre Nationale :

- information, conseil et aide sur le plan juridique, fiscal et technique par le biais de spécialistes, de supports d'information, de documents pré-établis, de conférences et de formations
- avantages tarifaires et conditions préférentielles de partenaires (ex : Orange, Barnes, Citya, Antargaz...)
- représentation des adhérents et défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

La délégation sera composée à Marseille de Maître Anne-Sophie Gardel (avocate spécialisée en droit immobilier), de Maître Jean-Pascal Fiorentini (avocat spécialisé en droit fiscal), de Maître Cyril Delpy (avocat spécialisé en baux commerciaux, cessions de droit au bail et de fonds de commerce et en droit des sociétés), de Maître Serge Tavitian (avocat spécialisé en droit social), et de Paul Reymond (architecte DPLG). Et à Aix-en-Provence l'équipe sera composée de Maître Jean-Victor Borel (avocat associé à la cour d'appel d'Aix-en-Provence et spécialisé en droit immobilier), de Maître Claude Lassalle, avocat associé à la cour d'appel d'Aix-en-Provence et spécialisé en droit fiscal) et de Guillaume Calas (architecte DPLG).

Inauguration et conférence de lancement sur les thèmes

Les différents aspects de la loi ALUR

Financement : Règles et pièges à éviter. Comment traiter les litiges avec les banques ?

Jeudi 18 juin 2015 à 18h30

Hôtel Intercontinental – Marseille Hôtel Dieu (1, place Daviel 13002 Marseille)

www.presseagence.fr
Pays : France
Dynamisme : 82



[Visualiser l'article](#)

Si vous souhaitez assister à l'inauguration et à la conférence de lancement de la délégation régionale Marseille-Aix de la Chambre Nationale des Propriétaires, contactez-nous à presse@lesoleilseleve.fr / 06 81 41 05 36

A propos de La Chambre Nationale des Propriétaires

Première association de défense et de services pour les propriétaires et copropriétaires, la Chambre Nationale des Propriétaires est une institution plus que centenaire. Elle représente aujourd'hui 120 000 lots sur le marché immobilier. Son objectif est d'aider les propriétaires et les copropriétaires en leur apportant information, conseil, aide et en défendant leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.